



Délibération 2026/36

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET

Séance du 28 mai 2026

Date de la convocation : 21/05/2026
 Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de votants : 15

Date d'affichage : 21/05/2026
 Nombre de présents : 15
 Dont procuration : 0

L'an deux mil vingt-six et le vingt huit mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M Joël AZAM.

Président : Joël AZAM

Présents : Brigitte BILHAC, Christian BILHAC, Daniel BONNIOL, Yolaine BRUNEL, Estelle BURCEZ, Adrien CAZENEUVE, Bernadette DEL-ROX, Inès DELOUSTAL, Fabienne GIMONDI, Éric GOHIER, Pauline SOULAIROL, Aurélie VERGNES, Christophe VIDAL, Bernard VIGOUROUX,

Absents votants par procuration : /

Absents excusés : /

A été nommé secrétaire : Inès DELOUSTAL

Objet : CESSION PARCELLE B 1375 – IMPASSE PAUL RIQUET
--

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2025-41 en date du 10 octobre 2025 approuvant le projet de déclassement et d'aliénation de la voie communale dite Impasse Paul Riquet partie sud et décidant le lancement d'une enquête publique ;

Vu l'arrêté du Maire n°2026-19 en date du 19 janvier 2026 prescrivant l'enquête publique préalable au déclassement et à l'aliénation de la voie communale ;

Vu la délibération 2026-08 en date du 5 mars 2026 approuvant le déclassement et l'aliénation de la partie Sud du chemin rural dit impasse Paul Riquet ;

Considérant le plan de détachement du domaine public réalisé par le cabinet Geometris le 27/11/2025 et la parcelle détachée B 1375 d'une contenance de 66 m² ;

Considérant la proposition d'achat de M Patrick FELICES ;

Oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la cession de la parcelle cadastrée B 1375 de 66 m² à M Patrick FELICES pour un montant de 3 000 €.

DIT que les frais de notaire seront à la charge de l'acheteur.

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

La secrétaire, Inès DELOUSTAL

Le Maire, Joël AZAM

Date de transmission de l'acte: 02/06/2026

Date de réception de l'AR: 02/06/2026

034-213401979-DE 2026_036-DE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
 Et publication ou notification

A G E D I